

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 6-7

Artikel: En bref

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en fonction du sexe: mathématiquement si trois sièges sont en jeu, un, voire même deux, seront attribués à des femmes. Chez les partis bourgeois, seuls 15 à 20% votent en fonction du sexe: de sorte qu'un parti doit convoiter cinq sièges pour qu'un d'entre eux soit attribué à une femme. Les traditions ont la vie dure. Les écologistes continuent de privilégier les femmes en en présentant davantage que d'hommes; les socialistes visent des listes à 40% de femmes; les partis bourgeois s'estiment satisfait s'ils parviennent à 30% de candidatures féminines. L'initiative sur les quotas est à ses yeux trop récente pour déployer

un quelconque effet sur les réflexions stratégiques des partis politiques.

Et de braquer son projecteur sur l'élection au Conseil des Etats à Zurich où pour l'instant seules des femmes sont en lice, avec les deux locomotives Monika Weber (Alliance des indépendants, sortante) et Vreni Spoerry (radicale, nouvelle) qui risquent bien de décourager une candidature démocrate du centre... à moins qu'elle ne soit aussi féminine, comme celles déjà désignées par les socialistes, les écologistes et le mouvement féministe FraP!

Anne-Marie Ley

Genève : Un maire sur 4 est une femme

(sch) Les élections communales genevoises se passent en plusieurs temps et, à l'heure où j'écris ces lignes, tout n'est pas joué : ballottage il y a eu pour l'exécutif de Plan-les-Ouates et annulation des élections au législatif à Dardagny!

Ceci dit, on peut tout de même donner quelques conclusions : sur 1502 candidats, on dénombrerait 401 femmes (soit 26,7%). «Où sont les candidates?», écrivions-nous dans le No d'avril de FS. Le corps électoral a été un tantinet plus féministe que les comités directeurs des partis, puisque 236 femmes sont élues pour 842 sièges (soit 28,02%).

Très léger progrès par rapport à la législature précédente : les élues occupaient en 1991 le 25,5% des sièges.

Un peu plus de la moitié des communes (les plus grandes) avaient à choisir entre des listes de partis politiques. Les autres devaient trouver leurs candidats préférés sur des listes aux noms fantaisistes : Alternative, Nouvelle cuvée, Avenir...

Les chances des femmes différaient légèrement selon le parti qui les présentait :

parti	proportion de candidates	proportion d'élues
radical	22%	23,1%
PDC	24,2%	27,6%
socialiste	34,8%	39,7%
libéral	24,6%	27,2%
vert	33,8%	44,4%
alliance de gauche	24,2%	26,6%

La proportion de femmes élues dans les petites communes sur les listes diverses est de 23,4%.

Pour leur exécutif, les citoyens et citoyennes des différentes communes devaient choisir 3 personnes :

- le maire et ses 2 adjoints dans 29 communes;
- trois conseillers administratifs dans 15 communes (dans ces communes, la mairie change de mains chaque année; c'est le mieux élu qui commence).

A Genève-ville, les conseillers administratifs sont au nombre de 5.

On dénombre 9 femmes maires dans les 29 petites communes et 15 adjointes. Dans les grandes communes : premières élues, Gabrielle Keller-Maitre à Onex, Gabrielle Falquet à Vernier et Jacqueline Burnand à Genève seront maires la première année de la législature. Quatre (peut-être cinq) femmes les suivront dans une année ou deux, à Chêne-Bougeries (2 femmes et un homme), à Chêne-Bourg, à Meyrin et, peut-être à Plan-les-Ouates.

Sur 137 sièges exécutifs, 31 ou 32 femmes, soit 23%, alors qu'en 1991, selon l'étude faite l'an dernier par Christian Marti pour le Bureau de l'égalité, il n'y en avait que 20%.

Que les progrès sont lents!

En bref...

• Pour leur Journée internationale, le 12 mai dernier, les infirmières ont choisi pour thème: «La santé des femmes: les infirmières ouvrent la voie». Il ressort des faits et des chiffres, qu'une définition de la santé des femmes doit inclure des éléments uniques de leur vie comme la naissance, les menstruations, de même que le contexte social, souvent spécifique, dans lequel elles travaillent. Chacun de ces éléments ayant des répercussions sur leur santé. Violences, mutilations sexuelles, stress, déprime, les infirmières sont aux premières loges dans le monde pour intervenir, dénoncer et s'engager auprès des instances décisionnelles. A condition d'être prises au sérieux... ce qui n'a pas manqué d'être au centre de leurs préoccupations.

• Pour la Ligue suisse des femmes catholiques, les questions prioritaires sont «la formation des femmes, la solidarité et la coopération avec les femmes partout dans le monde». D'où le leitmotiv choisi pour leur travail durant ces deux prochaines années: «Les femmes mettent leur empreinte». 150 cours couvrant tous les secteurs de la vie, seront mis sur pied en faveur de la formation des femmes. Pas toujours d'accord avec le Pape, notamment en ce qui concerne l'ordination des femmes et le divorce, les 250'000 membres des Femmes catholiques suivent régulièrement la politique et prennent position sur de nombreux thèmes. La Ligue entretient de fréquents contacts avec des organisations d'autres pays du monde entier.

• L'Alliance mondiale des Unions chrétiennes féminines fête cette année son centième anniversaire. Les Unions chrétiennes ont pris naissance en Grande-Bretagne où quelques femmes, touchées par les conditions de vie des ouvrières, décidèrent de leur apporter un soutien matériel et spirituel. Le mouvement compte aujourd'hui 25 millions de membres actives dans 91 pays. Dans le seul canton de Vaud, les Unions chrétiennes, indépendantes des structures de l'Eglise, regroupent 400 membres actives dans l'organisation de camps, l'accueil de jeunes mères et d'adolescentes, l'accompagnement de femmes en difficulté, etc.

Précision

* Une lectrice, Bridget Dommen, nous fait remarquer que nous n'avons pas cité dans notre article d'avril 1995 la liste «Bellevue-avenir» qui comprenait plus de femmes que d'hommes. Si elle relit bien notre analyse, nous avons parlé des 104 listes de partis politiques dont 7 seulement avaient un nombre égal ou supérieur de candidates et des 57 listes d'entente communale (ou autre appellation) dont 6 avaient un nombre égal ou supérieur de femmes. Bellevue-avenir était parmi ces 6!